

- J.-L. SCHENCK-DAVID,
Démêler le vrai du faux : un peu de nouveau sur l'évolution du site
de Saint-Just à Valcabrère (Haute-Garonne) 253

- C. LACOMBE,
De la *Tour de la Vizonne* à la *Tour de Vésone*. Réflexions autour d'un toponyme
et de l'histoire médiévale et moderne d'un monument antique 267

NOTES

- K. ROBIN, C. SOYER,
Un fragment d'anse de bassin étrusque découvert à Barzan (Charente-Maritime) 285

- W. MIGEON,
AVEC LA COLLABORATION DE A. ZIEGLÉ,
Nouveaux blocs inscrits ou décorés dans le rempart antique de Bordeaux 291

- J.-L. SCHENCK-DAVID,
Une inscription funéraire récemment découverte à Tourman (Gers) 301

CHRONIQUE

- A. COLIN,
Recherches récentes sur l'âge de Fer dans le Sud-Ouest de la France,
d'après la bibliographie des années 1995-2001 313

MAÎTRISES

- S. DUCONGÉ, Les poteries du II^e âge du Fer de la grotte des Perrats à Agris (Charente).
Apport à l'interprétation des occupations du site au cours de La Tène 329
- J. HÉNIQUE, Occupation du sol en moyenne vallée de la Garonne pendant l'Antiquité. Incidences du milieu
naturel et des voies de communication sur les modalités d'implantation des établissements ruraux 331
- P. BOITEL, L'occupation gallo-romaine des campagnes de la moyenne vallées de la Vère 334
- L. DAVERAT, Les voies antiques entre Charente et Garonne 336
- J. ATKIN, Une contribution de l'archéologie navale à l'étude des ports atlantiques européens de l'Antiquité
au Moyen Age : le réemploi d'éléments de bateaux dans les structures portuaires 339
- S. MONCOURT, L'occupation funéraire des habitats ruraux gallo-romains du bassin de l'Adour et du département
du Gers durant la période médiévale (Hautes-Pyrénées, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Gers) 341
- L. BONNEAU, Les prieurés de l'abbaye de la Sauve-Majeure dans l'Entre-deux-Mers bordelais 343

Sylvie Riuné-Lacabe
13 rue de la Pompe
Vayres

Anne Colin
Aronius
Université Michel de Montaigne-
Bordeaux 3
Pessac

Bergerac, Le Therme : deux fosses du début du I^{er} âge du Fer en Dordogne

RÉSUMÉ

Cette opération de sauvetage a été préalable au programme d'aménagement d'une nouvelle voie destinée à contourner la ville de Bergerac par le sud. Dans le cadre limité de l'emprise du projet routier, deux fosses, creusées dans l'argile naturelle du substrat, ont été mises au jour. Leur partie supérieure avait été arasée par les travaux aratoires, nous privant de l'observation des niveaux d'occupation contemporains de ces vestiges. Si elles sont de toute évidence liées à un contexte d'habitat, ce dernier est vraisemblablement à rechercher plus au nord, à quelques dizaines de mètres de distance. L'étude de l'abondant mobilier céramique contenu dans les fosses, unique dans ce secteur par son importance et sa qualité, nous a conduit à placer cet ensemble au début du I^{er} âge du Fer, période encore fort mal connue dans la région.

ABSTRACT

This rescue operation was carried-out before the construction of a new by-pass to the south of the town of Bergerac. In the area limited by the road-works, two pits, dug in the natural clay substrate were found. Their upper part had been levelled-off by ploughing, depriving us of observations on occupations contemporary to the vestiges. If they are evidently related to the habitation context, this latter is most probably to be found more to the north, distant at some ten or more metres. The study of the numerous ceramic objects contained in the pits, unique in the sector by its quantity and its quality, allows us to date the finds at the beginning of the first Iron-Age, a period which is still little known in the region.

MOTS-CLÉS

I^{er} âge du Fer, archéologie préventive, habitat, céramique, Dordogne

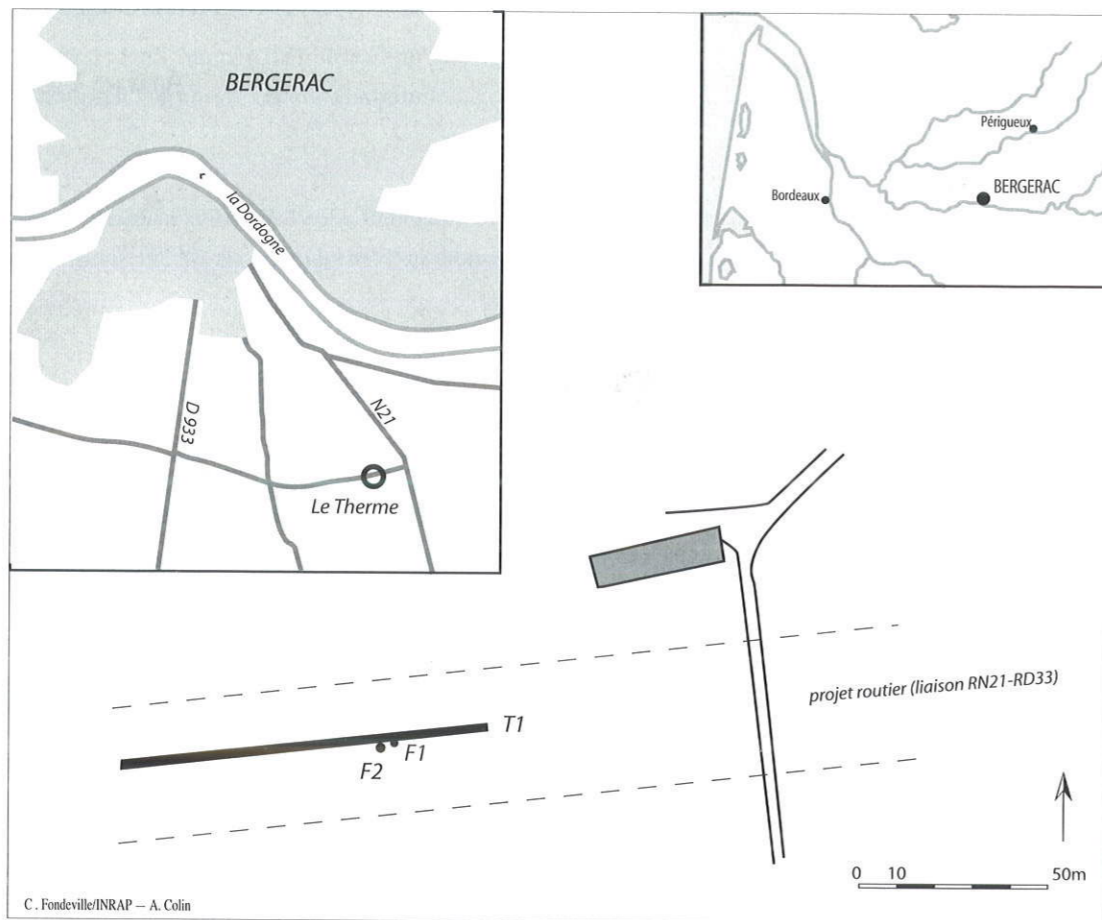


Fig. 1. Localisation et plan du site.

Le projet de contournement routier de la ville de Bergerac (liaison R.D.933-R.N.21) a fait l'objet au début de l'année 1994 d'une évaluation archéologique. Cette opération, menée par J.-P. Chadelle (SRA) et M. Brenet (INRAP) a abouti, grâce au décapage systématique de grandes surfaces, à la découverte, au lieu-dit Le Therme, de deux fosses d'époque protohistorique, partiellement arasées par les travaux aratoires¹ (fig. 1).

Une intervention ultérieure d'un mois² a permis de fouiller ces vestiges et de constater, par une large extension du décapage déjà réalisé, que

le contexte d'habitat auquel il faut vraisemblablement rattacher les deux excavations était, hélas, absent de l'emprise des travaux routiers.

Le site est établi sur le rebord du plateau qui domine au sud la plaine de Bergerac et la Dordogne. A plus de 2 mètres sous le niveau actuel du sol, une épaisse couche de graviers et de galets enrobés dans une matrice sableuse supporte une strate de sables moyens peu argileux, au-dessus desquels se développe un horizon argileux brun de près de 1 mètre d'épaisseur. Ce dernier, très compact, présente des taches plus claires, ainsi que de petites concrétions ferrugineuses qui témoignent de l'existence d'une faible hydromorphie. C'est à partir de cet horizon qu'est visible le creusement des fosses. Des limons sablo-argileux organiques, d'une quarantaine de

1. Coordonnées Lambert du site : Ax : 454,10 / Ay : 3282,30 / Alt : 47,5 m N.G.F.
2. Réalisée par F. Leroy et S. Riuné-Lacabe (INRAP).

centimètres d'épaisseur, complètent la stratigraphie vers le haut³.

I. LES FOSSES

La première observation tient à la nature de l'occupation du sol dans ce secteur. En effet, sa mise en culture ancienne et les labours répétés ont occasionné le brassage systématique de la partie sommitale du comblement de chacune des fosses, ainsi que la destruction du niveau d'occupation contemporain de leur creusement, tous deux situés à moins de 0,40 m sous la surface actuelle du sol. Par ailleurs, la présence sur toute la hauteur des excavations (jusqu'à 1,10 m de profondeur) de racines et, surtout, de très nombreuses bioturbations, nous a privés de l'apport qu'auraient pu fournir des travaux d'analyses à la connaissance du milieu naturel dans ce secteur au 1^{er} âge du Fer.

Le dernier point qu'il nous faut signaler est l'absence totale de faune qui peut étonner en milieu d'habitat. Elle est vraisemblablement due à un problème de conservation lié à la forte acidité naturelle du sol.

La fosse 1 (F.1)

Les deux excavations sont proches l'une de l'autre, puisque 1,90 m seulement les sépare. La fosse 1 est implantée légèrement au nord-est de la fosse 2. De forme pseudo-circulaire, elle atteint une profondeur maximale de 0,50 m et un diamètre à l'ouverture de 1,50 m (fig. 2).

La fonction primaire de ce creusement reste obscure. Elle nous est peut-être suggérée par la présence, à la base du creusement, de galets de quartzite brûlés et de quelques fragments de céramique noircis. Ainsi, bien que l'argile encaissante ne présente aucune trace de rubéfaction, peut-être faut-il voir dans ces vestiges la marque d'une structure de combustion aménagée dans une cuvette peu profonde.

A la différence des couches de comblement de la fosse 2, qui couvrent toutes (à deux exceptions près) uniformément la surface du creusement, les strates qui ont scellé la fosse 1 correspondent majoritairement à des poches de sédiments aux inter-relations complexes (fig. 2).

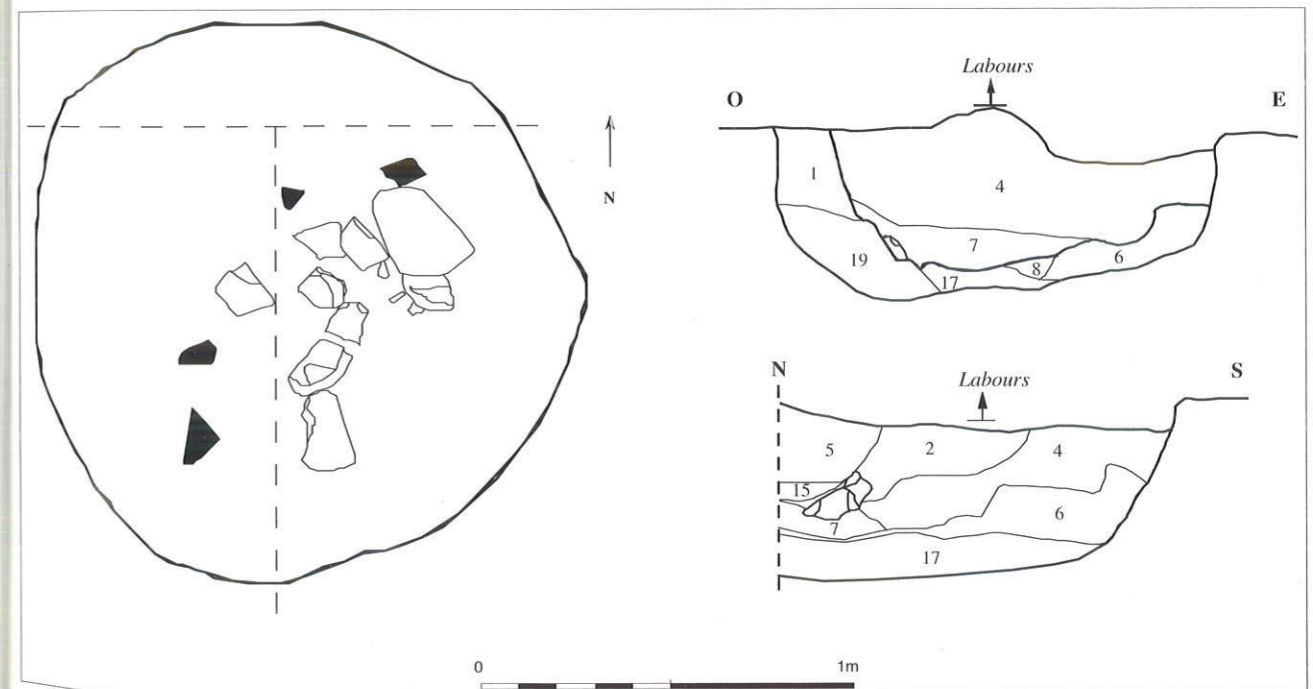


Fig. 2. La fosse 1 : plan en fin de fouille et relevés stratigraphiques.

3. Données issues de l'étude effectuée par J.-P. Texier de l'Institut du Quaternaire, de l'Université Bordeaux I (Tessier 1994).

Dans le détail, on observe que la couche la plus ancienne (US 19) couvre partiellement les blocs de quartzite signalés précédemment. Elle correspond à une épaisse poche argileuse de couleur jaune orangé, plaquée contre la paroi nord-ouest de l'excavation. Au-dessus, l'épaisseur de la strate suivante (US 17) varie de quelques millimètres à 12 cm. Elle est composée d'une argile grisâtre contenant quelques charbons de bois et, bien que plus étendue que l'US 19, elle ne couvre pas non plus la totalité de la surface de la fosse. Vient ensuite une poche d'argile sableuse jaune pâle (US 16), contenant des charbons de bois, des cendres, quelques débris d'argile cuite et de rares blocs de quartzite.

La couche suivante (US 6), de 1 à 26 cm d'épaisseur maximale, est plus étendue; sa surface est irrégulière du fait de sa composition même. Elle est constituée par un amoncellement de fragments plans d'argile cuite de taille variable (de 1 à 10 cm). Lors de la fouille, ces débris sont apparus indifféremment par leur face supérieure, inférieure ou leur tranche (fig. 3). Leur couleur varie du rouge brique au beige, la surface la plus claire (beige) présentant d'incontestables traces de lissage. L'argile utilisée est homogène, sans inclusion, et les minuscules particules de mica, visibles à l'œil nu, entrent vraisemblablement dans sa composition naturelle. L'épaisseur maximale observée sur ces fragments atteint 5,8 cm, mais la



Fig. 3. La fosse 1 : l'unité stratigraphique 6 en cours de fouille.

majorité oscille entre 4 et 5 cm. Ces dimensions ne sont données qu'à titre indicatif car, si les faces "extérieures" lissées sont généralement conservées, les parties internes plus fragiles sont dégradées et aucun élément n'est réellement complet, leur épaisseur originelle restant de ce fait inconnue. La nature de ces éléments fait songer à des débris de parois de four. Si rien n'indique qu'ils résultent de la destruction *in situ* d'une telle structure, il faut en conclure qu'ils ont simplement participé au remblaiement de la fosse 1 et que la présence d'un four à proximité n'est pas à exclure.

La verticalité de l'une des strates suivantes, située le long de la paroi occidentale (US 1), ne plaide pas en faveur d'un dépôt originel, d'une position primaire, mais pourrait être le résultat d'une entreprise de recréusement postérieure dans les terres de comblement de la première fosse. Dans ce cas, il nous faut imaginer que cette nouvelle excavation a entamé une partie des unités stratigraphiques 6, 8, 17, 19 et 1 (d'est en ouest). L'utilité d'une telle opération peut avoir sa réponse dans la nature de l'unité 7 qui couvre la base de la dépression. En effet, constituée de charbons de bois et de quelques blocs de quartzite rubéfiés, elle peut témoigner de la réalisation d'un foyer en cuvette à cet emplacement. Cette couche est scellée par un dépôt argileux grisâtre qui peut atteindre jusqu'à une quarantaine de centimètres d'épaisseur (US 4) et dont la partie supérieure est perturbée par les travaux aratoires récents, comme c'est désormais le cas de toutes les terres qui achèvent de combler la fosse 1. Les trois derniers dépôts de sédiments observés (US 2, 15 et 5) sont approximativement localisés au centre de la fosse. Dans ces derniers la présence de charbons de bois est variable : de quelques rares traces à une quantité telle qu'ils peuvent avoir noirci la matrice argileuse qui les enrobe (US 2).

La fosse 2 (F.2)

De forme grossièrement ovale, la fosse 2 présente une ouverture au sommet de 1,60 m de largeur pour 1,80 m de longueur. Elle atteint une profondeur maximale de 1,10 m.

L'allure de ce deuxième creusement, nettement plus évasé à la base (2,10 m) qu'au sommet, aux parois en surplomb au-dessus du

fond, suggère une fonction première de silo (fig. 4 et 5). En raison de la nature du terrain peu propice à la conservation d'éléments organiques, la fouille n'a pas permis de confirmer cette hypothèse qui ne vaut donc que par analogie avec d'autres vestiges connus de ce type. Des recherches récentes, menées en Languedoc, font état de l'existence de silos enterrés d'époque protohistorique, aménagés en milieu d'habitat. Le site de l'Arriasse à Vic-le-Fesq dans le Gard, pour ne citer qu'un seul exemple, est proche de celui de Bergerac par la nature de ses structures en creux, qui sont des fosses d'ensilage, tronquées par les travaux aratoires et comblées de sédiments charbonneux contenant des fragments de céramiques du 1^{er} âge du Fer⁴. Si l'on retient l'hypothèse du silo pour la fosse 2 de Bergerac, il faut évaluer à environ 25 hectolitres sa contenance, qui autoriserait le stockage de près de deux tonnes de denrées céréalières. S'il s'agit bien d'une réserve de grains destinée à l'alimentation,

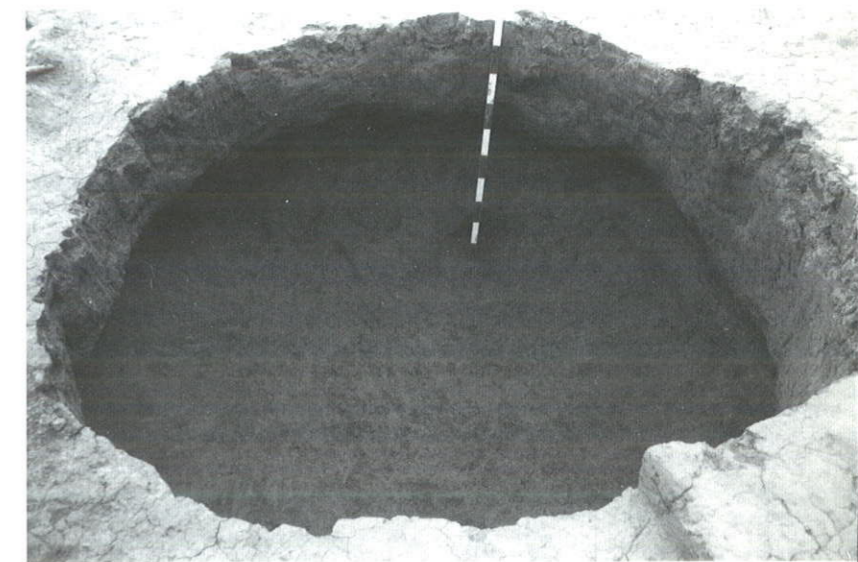
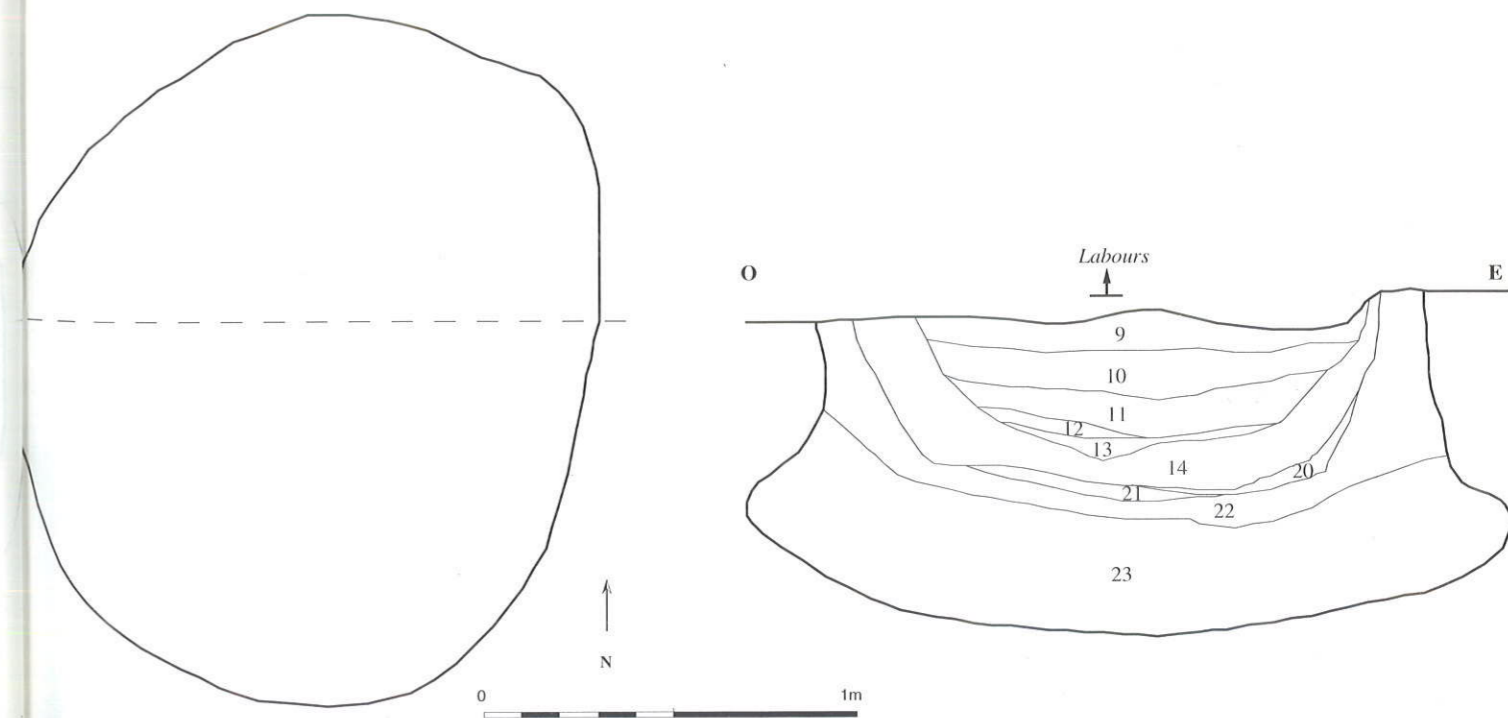


Fig. 4. La fosse 2 vidée de son contenu.

Fig. 5 (ci-dessous). Plan et relevés stratigraphiques de la fosse 2.



4. Dedet & Pène 1995.

elle permettait de subvenir aux besoins d'une unité familiale de sept personnes durant une année⁵.

Ainsi, la forme du creusement de la fosse 2 implique certainement que les terres qui constituent son remplissage sont des dépôts d'origine secondaire (fig. 5). La plus ancienne de ces couches (US 23) atteint une épaisseur voisine de 0,40 m. Il s'agit d'une argile grisâtre charbonneuse et riche en mobilier céramique. Au-dessus, si la puissance stratigraphique de l'unité fouillée (US 22) varie entre 2 et 30 cm, nous pouvons imaginer qu'elle atteignait une soixantaine de centimètres à l'origine. En effet,

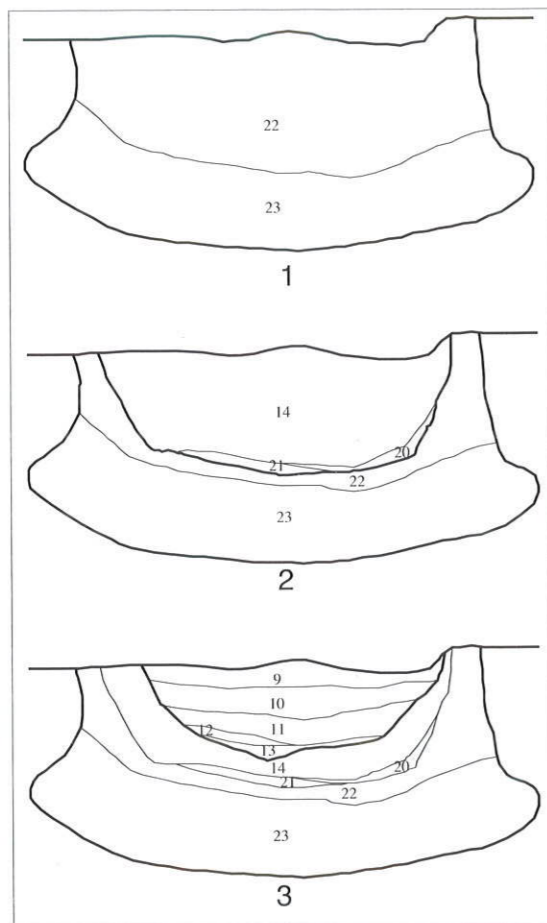


Fig. 6. Les différentes étapes de comblement de la fosse 2.

5. Sur la base d'une consommation annuelle de 266 kg de grains par an (730 gr par jour) et par personne : données reprises par B. Dedet et J.-M. Pène (Dedet & Pène 1995) à partir des travaux de J. Vaquer sur les silos de Carsac à Carcassonne.

l'inclinaison exagérée de la surface de la couche le long des parois de la fosse, sa verticalité parfois, nous ramènent à l'hypothèse, déjà évoquée pour la fosse 1, d'une nouvelle étape de creusement dans des terres plus meubles que l'argile naturelle environnante qui est très compacte. Il est donc possible que l'US 22, argile jaunâtre contenant des inclusions de charbons de bois et de cendres, ait été la couche de scellement de la fosse dans sa première phase de comblement (fig. 6).

Les deux unités suivantes ne couvrent pas entièrement la surface de la fosse. Elles sont postérieures à la reprise du creusement dans la couche 22 et correspondent peut-être à une période d'utilisation. La première (US 21) atteint une épaisseur maximale de 5 cm. Elle est constituée d'une argile de couleur rouille présentant des taches superficielles de rubéfaction et est partiellement recouverte (au nord-est) par une fine couche de charbons de bois qui tapisse presque entièrement la moitié orientale de la fosse (US 20). On peut ainsi attribuer à cette étape une fonction de foyer en cuvette, aménagé dans l'ancien silo.

Dans une phase immédiatement postérieure, on observe un phénomène identique (fig. 6). Une épaisse couche d'argile homogène (US 14) a dû complètement sceller le fait 2 mais se trouve une nouvelle fois amputée en son centre par un autre creusement. Dès lors, une série de strates argileuses se superposent pour achever de combler, dans un ultime stade d'utilisation, la fosse 2. Celles-ci couvrent l'ensemble de l'excavation (à l'exception de l'US 12) et marquent une dépression systématique au centre. Le mobilier céramique qu'elles contiennent, en quantité variable d'ailleurs, est systématiquement lité et la surface de chaque couche de terre est marquée par des fragments de vases posés à plat. L'US 13 est une argile grisâtre qui contenait quelques charbons de bois et deux ou trois petits galets de quartz. L'US 12 est une poche d'argile jaune, localisée dans une dépression située dans le quart sud-ouest de la fosse. Elle présente quelques taches de cendres grises et de rares points d'argile rubéfiée. L'US 11 est riche en charbons de bois et sa surface est presque entièrement tapissée par de nombreux fragments de céramiques. La strate 10, de même texture,

contient moins d'éléments charbonneux, mais, en revanche, de petites mottes d'argile rubéfiée orangée. Enfin, la couche argileuse 9, largement entamée par les labours, a obturé définitivement le silo primitif.

II. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

Découvert lors de la fouille des fosses, le matériel archéologique est associé et mêlé à la quasi-totalité des terres de comblement de celles-ci, en quantité très variable néanmoins (de 1 tessons pour l'US 3-F.1 à 318 fragments pour l'US 11-F.2). Ce sont, au total, 1873 fragments de vases que l'on a pu décompter et qui ont permis d'évaluer à 210 le nombre minimal d'individus⁶. Dans le détail, on note que la fosse 1 a livré 113 tessons seulement, contre 1462 pour la fosse 2 (fig. 7). Cependant, il convient d'associer aux résultats de la première excavation le mobilier recueilli lors de la phase de diagnostic réalisée antérieurement (soit 298 tessons), et qui se trouve rassemblé sous l'appellation "T1"⁷.

En l'absence de faune et d'objet métallique, ce matériel constitue, si l'on excepte les quelques objets lithiques qui semblent résiduels, le seul témoignage d'une occupation du site. Il est surtout, en raison de l'altération des charbons de bois et des sédiments de remplissage, l'unique jalon chronologique dont l'étude nous a conduit à rattacher le site au début du 1^{er} âge de Fer.

Essai de classification de la céramique

Une simple observation à l'œil nu du mobilier céramique a permis, dans une première étape, d'individualiser six ensembles cohérents, à l'intérieur desquels chaque fragment de vase a pu trouver sa place. Plusieurs critères ont été retenus

6. Ce nombre minimal (NMI) a été obtenu, après recollage des fragments de vases, à partir du décompte des formes (bords ou fonds selon la prédominance des uns ou des autres dans les différentes strates) ou, à défaut, des décors et des fragments de panse appartenant de façon évidente à des groupes de fabrication distincts.

7. Ce mobilier est issu du ramassage réalisé lors du décapage mécanique au-dessus de la fosse 1, ainsi que du sondage effectué dans une petite partie de l'excavation et dans lequel les différentes couches de comblement n'ont pas été différenciées. Nous avons repris l'appellation T.1 donnée à l'époque par les fouilleurs, J.-P. Chadelle et M. Brenet.

afin d'établir ce classement : le façonnage, la cuisson, le traitement de surface, la densité et la grosseur du dégraissant contenu dans les argiles.

Le groupe 1

Sous cette appellation sont rassemblées les céramiques qui répondent aux caractéristiques suivantes : les parois sont épaisses et la pâte grossière, de couleur grise, contient un dégraissant abondant à granulométrie irrégulière. Ce dernier est constitué systématiquement de grains de quartz, dont la taille peut atteindre jusqu'à 5 mm et qui sont parfois associés à des particules de mica ou à des éléments grossiers de couleur rouge brique.

La surface externe des vases présente des plages de couleur grise à orangée ou rouge brique, résultat d'une cuisson peut-être mal contrôlée ; cependant elle peut également être plus uniforme, généralement de couleur rose orangé. Elle a fait l'objet d'un lissage soigné, encore que cette observation n'ait pu être effectuée sur l'ensemble des tessons de ce groupe, car certains ont été détériorés par leur séjour dans une argile acide. La surface interne, plus brute, présente néanmoins les traces d'un lissage ébauché. Au total, les fragments de vases qui se rapportent à ce groupe représentent près d'un tiers de l'ensemble du mobilier céramique décompté. Ces résultats en font l'une des trois productions majeures en usage sur le site (tab. 1, fig. 7). Elle est même majoritaire au sein des céramiques de la fosse 2 (tab. 3, fig. 9).

Le groupe 2

Les quelques vases appartenant à ce groupe présentent une pâte "sandwich" au cœur gris à noir encadré de rouge, dont la surface externe, lissée avec soin, est grise à noire. Le dégraissant y est très densément réparti et grossier (grains de quartz, mica et chamotte d'une taille variant entre 1 et 5 mm). Les parois internes présentent les traces d'un lissage ébauché. Seuls 8 tessons (pour 3 individus) répondent à ces caractéristiques, soit 0,4 % du nombre total de fragments (tab. 1, fig. 7), tous situés dans le comblement de la fosse 2 (tab. 3, fig. 9).

	Gpe 1		Gpe 2		Gpe 3		Gpe 4		Gpe 5		Gpe 6	
	Tes.	NMI	Tes.	NMI	Tes.	NMI	Tes.	NMI	Tes.	NMI	Tes.	NMI
Fosse 1	26	5			40	8	38	7	8	2	1	1
Fosse 2	513	30	8	3	444	31	477	81	19	5	1	1
Tranchée 1	72	6			89	6	137	25				
Total	611	41	8	3	573	45	652	113	27	7	2	1
%	32,7	19,5	0,4	1,5	30,6	21,4	34,8	53,8	1,4	3,3	0,1	0,5

Tableau 1. Décompte des groupes de céramique par fait.

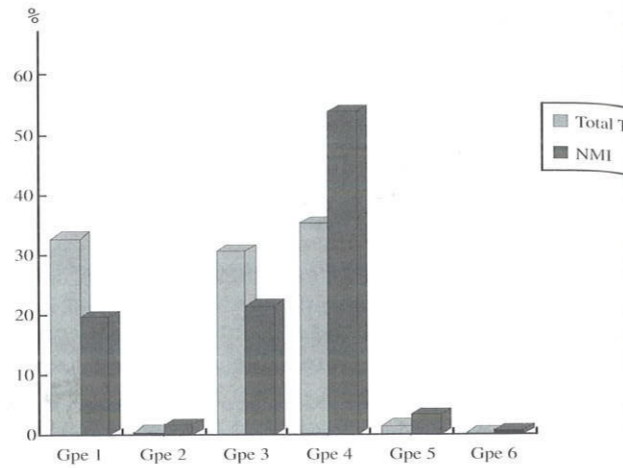


Fig. 7. Les groupes de céramiques par fait.

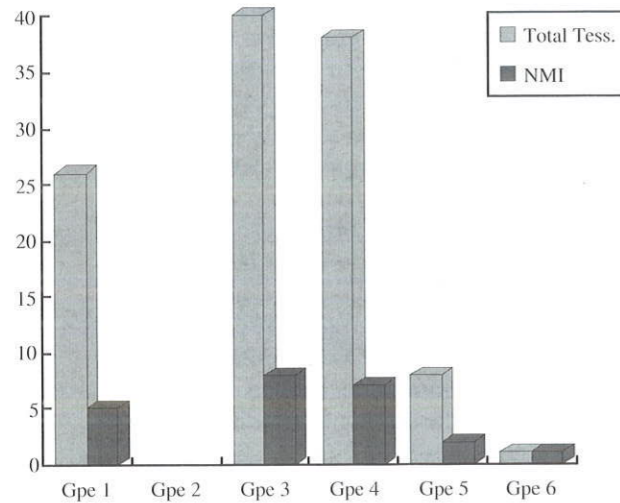


Fig. 8. Décompte des céramiques de la fosse 1.

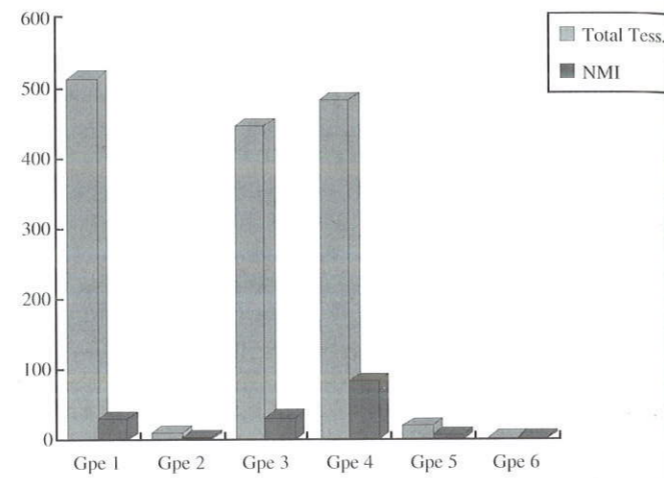


Fig. 9. Décompte des groupes de céramiques de la fosse 2.

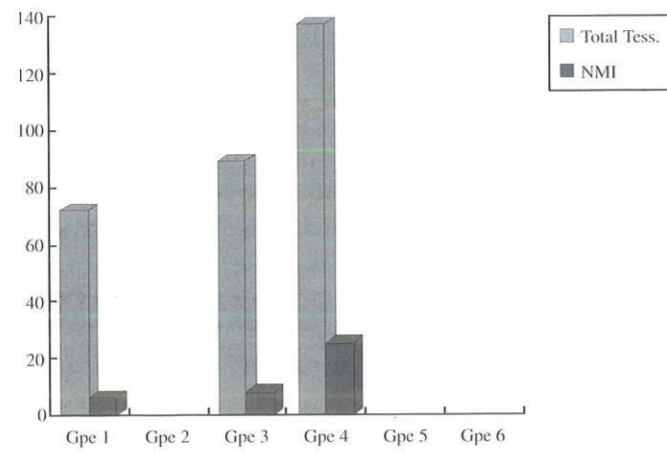


Fig. 10. Décompte des groupes de céramiques de la tranchée 1.

	Gpe 1		Gpe 2		Gpe 3		Gpe 4		Gpe 5		Gpe 6	
	Tes.	NMI	Tes.	NMI	Tes.	NMI	Tes.	NMI	Tes.	NMI	Tes.	NMI
2	9	1			10	2	12	1	7	1		
3					9	1	8	2			1	1
4	6	1			4	1	4	1	1	1		
5	5	1			1	1	9	1				
6					11	1	2	1				
7							3	1				
15	2	1										
17	4	1			3	1						
19					2	1						
TAL	26	5			40	8	38	7	8	2	1	1

Tableau 2. Le groupe de céramiques par unité stratigraphique de la fosse 1.

	Gpe 1		Gpe 2		Gpe 3		Gpe 4		Gpe 5		Gpe 6	
	Tes.	NMI	Tes.	NMI	Tes.	NMI	Tes.	NMI	Tes.	NMI	Tes.	NMI
9	93	5			63	5	71	11				
10	60	2			35	1	41	8				
11	129	10	6	1	95	1	87	10			1	1
12	9	1			37	2	47	9				
13	70	3	1	1	60	4	70	10				
14	54	3			102	10	92	12				
[9-11]							1	1				
[12-14]							8	1				
[9-14]							3	1				
20	8	1			7	1	4	1				
21	9	1	1	1	6	1	4	1				
23	81	4			39	6	53	17	19	5		
TAL	513	30	8	3	444	31	481	82	19	5	1	1

Tableau 3. Les groupes de céramiques par unité stratigraphique de la fosse 2.

Le groupe 3

Par la quantité d'éléments recueillis, cet ensemble est comparable au groupe 1 : il représente près d'un tiers du mobilier céramique répertorié (tab. 1, fig. 7) ; c'est la production la plus fréquente dans la fosse 1 (tab. 2, fig. 9).

La pâte de ces vases est de couleur grise, d'aspect grumeleux, et si le dégraissant est toujours relativement dense, sa granulométrie est surtout régulière (fine à moyenne). En effet, il est exceptionnel d'y voir les éléments très grossiers, spécifiques des deux groupes précédents. L'argile est légèrement micacée et contient essentiellement de petits grains de quartz. Les parois des vases vont du beige à l'orangé avec parfois des plages de couleur grise. Surfaces internes et externes ont fait l'objet d'un lissage

soigné et il n'est pas rare d'observer, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des vases, les traces d'enlèvements horizontaux de pâte qui peuvent témoigner tant d'une régularisation des surfaces que d'une élimination des surplus d'argile. Certaines de ces traces sont vraisemblablement liées à l'utilisation d'une "raclette" destinée à renforcer par pression le collage des colombins dont l'utilisation ne fait aucun doute dans les trois premiers groupes de fabrication. En effet, on a pu noter que les cassures des vases correspondent fréquemment au point de jonction entre deux boudins. Cette technique de montage est utilisée autant pour les pots de petite taille que pour les récipients de grande dimension.

Le groupe 4

Avec 34,8 % de la totalité des tessons et 53,8 % du nombre d'individus, le groupe 4 occupe la première place (tab. 1, fig. 7) ; il est en effet majoritaire ou très bien représenté dans les trois ensembles étudiés (fig. 8 à 10). Il réunit des vases dont la qualité de réalisation, la finesse et la régularité des parois évoquent parfois l'utilisation d'un tour lent. Leur pâte est de couleur grise, homogène, et contient un dégraissant micacé très fin (inférieur à 0,2 mm), visible tant dans le cœur de l'argile qu'à la surface brillante des vases. Les parois externes et internes, grises à noires, ont fait l'objet d'un lissage soigné.

Le groupe 5

Le groupe 5

Les caractéristiques de ce nouveau groupe sont identiques à celles du précédent, si ce n'est que la cuisson s'est opérée en milieu oxydant : les pâtes sont claires, généralement beiges à orangées. Cet ensemble reste cependant anecdotique par rapport au précédent puisqu'il ne représente que 1,4 % des céramiques, soit un total de 27 tessons, pour la plupart issus du comblement de la fosse 1 (tab. 1 et 2, fig. 7 et 8).

Le groupe 6

Si l'on a pu qualifier l'ensemble précédent d'anecdotique, ce dernier groupe l'est bien davantage (tab. 1, fig. 7). En effet, il n'est matérialisé que par un seul individu, en réalité deux tessons issus d'un même vase dont l'un provient de la fosse 1 (US 3) et l'autre de la fosse 2 (US 11). Cet unique élément a donc son importance puisqu'il nous permet de rattacher directement deux phases de comblement opérées dans des excavations distinctes. Il s'agit de fragments à pâte beige très fine, dont la surface externe présente une couverture de couleur rouge sombre.

Les différents types de vases⁸

Les formes fermées

26,1 % des vases sont à ranger dans cette catégorie⁹. Ils ont été classés dans les groupes 1, 3 et, très rarement, 4. Il s'agit majoritairement de formes hautes (pots) qui présentent des variations du col ou de la lèvre sur des corps arrondis ; quelques spécimens sont décorés soit d'incisions, soit de cordons digités appliqués généralement à la jonction entre le col et la panse.

Deux formes se détachent de cet ensemble : les pots à bord droit terminé par une lèvre arrondie et les pots à col divergent haut, qui à eux seuls représentent plus de 75 % des formes fermées. Les premiers sont de taille moyenne avec des diamètres à l'ouverture qui s'échelonnent entre 16 et 32 cm (fig. 11-7 à 10). Un seul récipient de faibles dimensions atteint simplement 10 cm de diamètre (fig. 11-8). Les seconds sont plus imposants, avec des ouvertures qui sont généralement comprises entre 27 et 40 cm, mais qui peuvent atteindre plus de 50 ou 60 cm sur plusieurs exemplaires qu'il est, dès lors, plus approprié d'appeler des jarres (fig. 12-23 à 27 et fig. 13-28 à 32). Si l'on peut associer la première catégorie à des pots à cuire, une fonction de stockage semble devoir être retenue pour qualifier

8. Terminologie des formes et descriptions empruntées à Balfet, Fauvet, Berthelot & Monzon 1983, et à Dedet & Py 1975.

9. L'étude de cet ensemble porte sur un nombre minimal de 42 individus.

la deuxième. A côté de ces deux formes, on trouve également des pots à panse arrondie et bord divergent court (7 individus) et, plus originaux, 2 vases à lèvre sub-horizontale interne de 28 et 32 cm de diamètre à l'ouverture (fig. 12-21 et 22).

Plusieurs formes peuvent être considérées comme des modèles de transition vers les formes ouvertes. Il s'agit d'abord de pots à large ouverture et panse monosegmentée, dont le col, faiblement infléchi, porte un cordon à décor digité (fig. 11-11 ; fig. 13-32) ; ce sont ensuite des coupes basses, à carène plus ou moins marquée, bord replié vers l'extérieur et lèvre amincie (fig. 11-1 à 3). Six des huit exemplaires découverts à Bergerac appartiennent au groupe 4, les deux restant au groupe 5.

Les formes ouvertes

Elles sont distribuées dans tous les groupes de fabrication, à l'exception du groupe 6. Elles correspondent, avec un nombre de 114 individus, à la production la plus usitée à Bergerac (70,8 % de l'ensemble du mobilier céramique). En raison de l'absence de profil complet et de l'état fragmentaire de certaines formes, il a parfois été difficile de restituer, par exemple, l'inclinaison des parois de quelques vases.

Si l'on excepte quelques exemplaires uniques, telle cette écuelle à bord légèrement incliné vers l'intérieur (fig. 14-35) ou cette "assiette" dont la lèvre présente un petit bourrelet externe (fig. 14-46), la majorité des formes rencontrées appartient à la catégorie des jattes à profil convexe et lèvre arrondie (43 individus - fig. 14-33 et 34) ou à celle des jattes carénées (62 individus - fig. 14-36 et 45). Leurs diamètres à l'ouverture s'échelonnent entre 18 et 35 cm. On observe, sur près de la moitié des jattes à profil courbe et convexe, que les lèvres sont marquées d'impressions digitales (dans les groupes 1 et 3) ; cela n'est jamais le cas pour les jattes carénées (présentes essentiellement dans le groupe 4), dont les seules variantes, outre dans les tailles, tiennent aux différences de traitement du col : divergent (56 individus), droit (5) ou convergent (1).

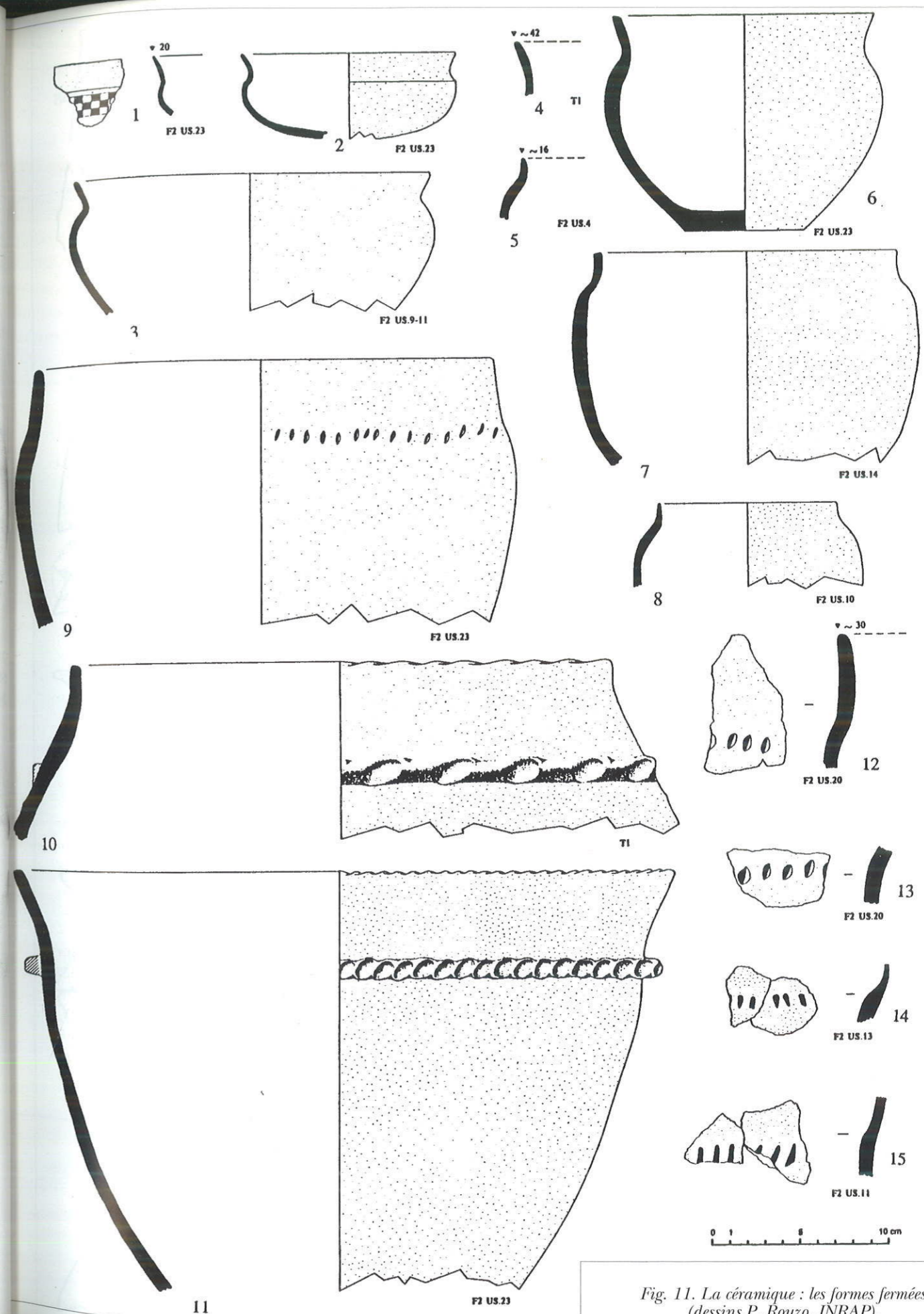


Fig. 11. La céramique : les formes fermées (dessins P. Rouzo, INRAP).

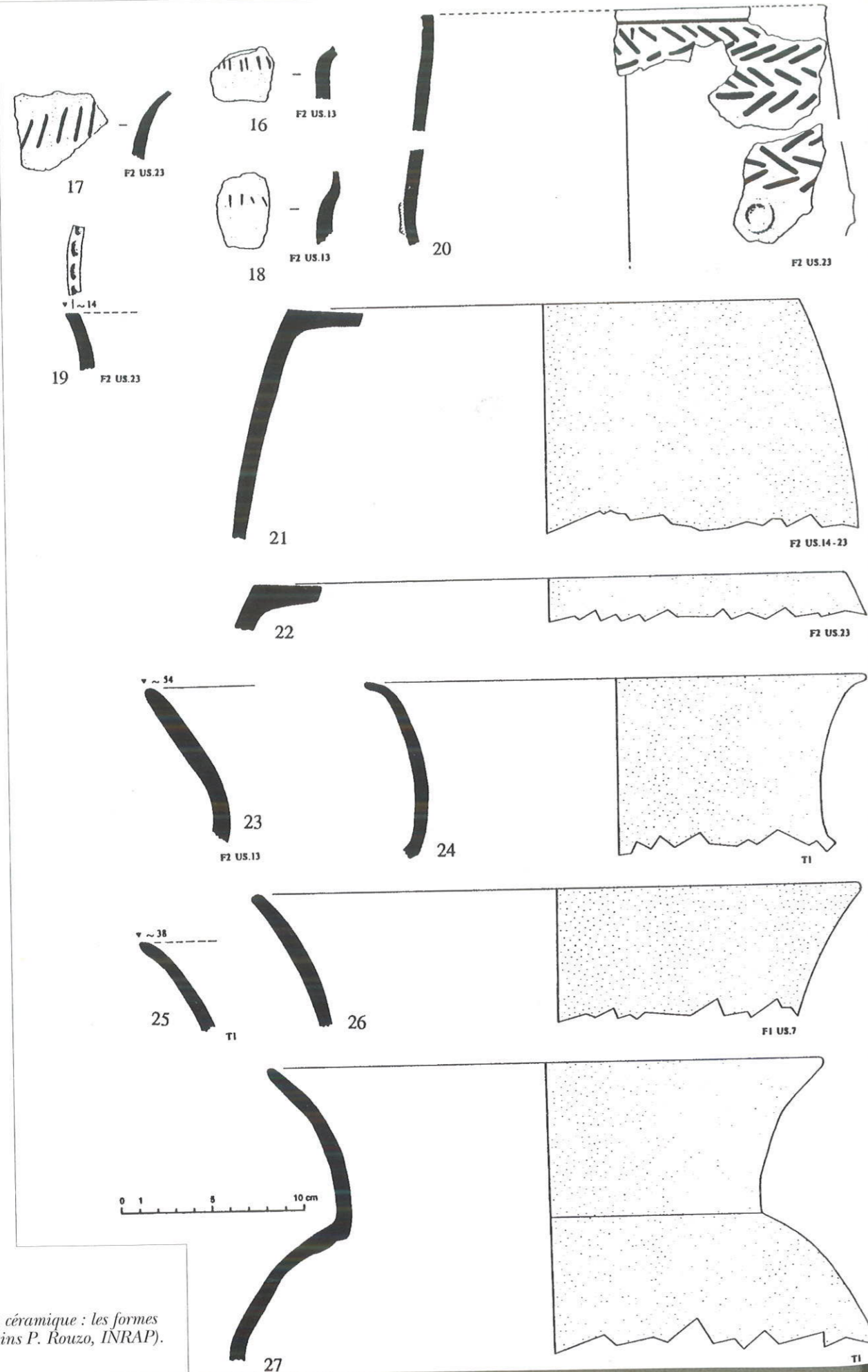


Fig. 12. La céramique : les formes fermées (dessins P. Rouzo, INRAP).

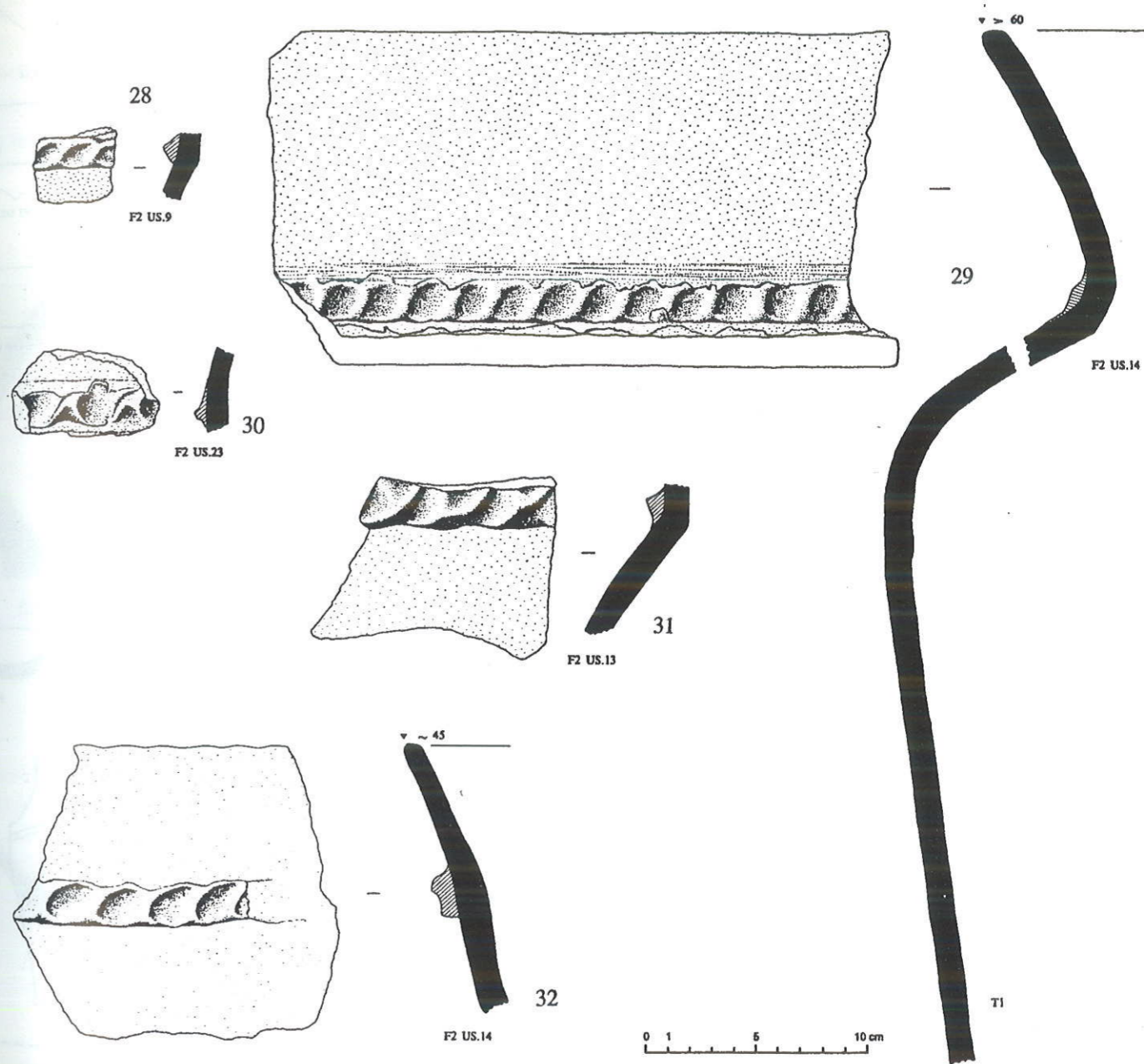


Fig. 13. La céramique : les formes fermées (dessins P. Rouzo, INRAP).

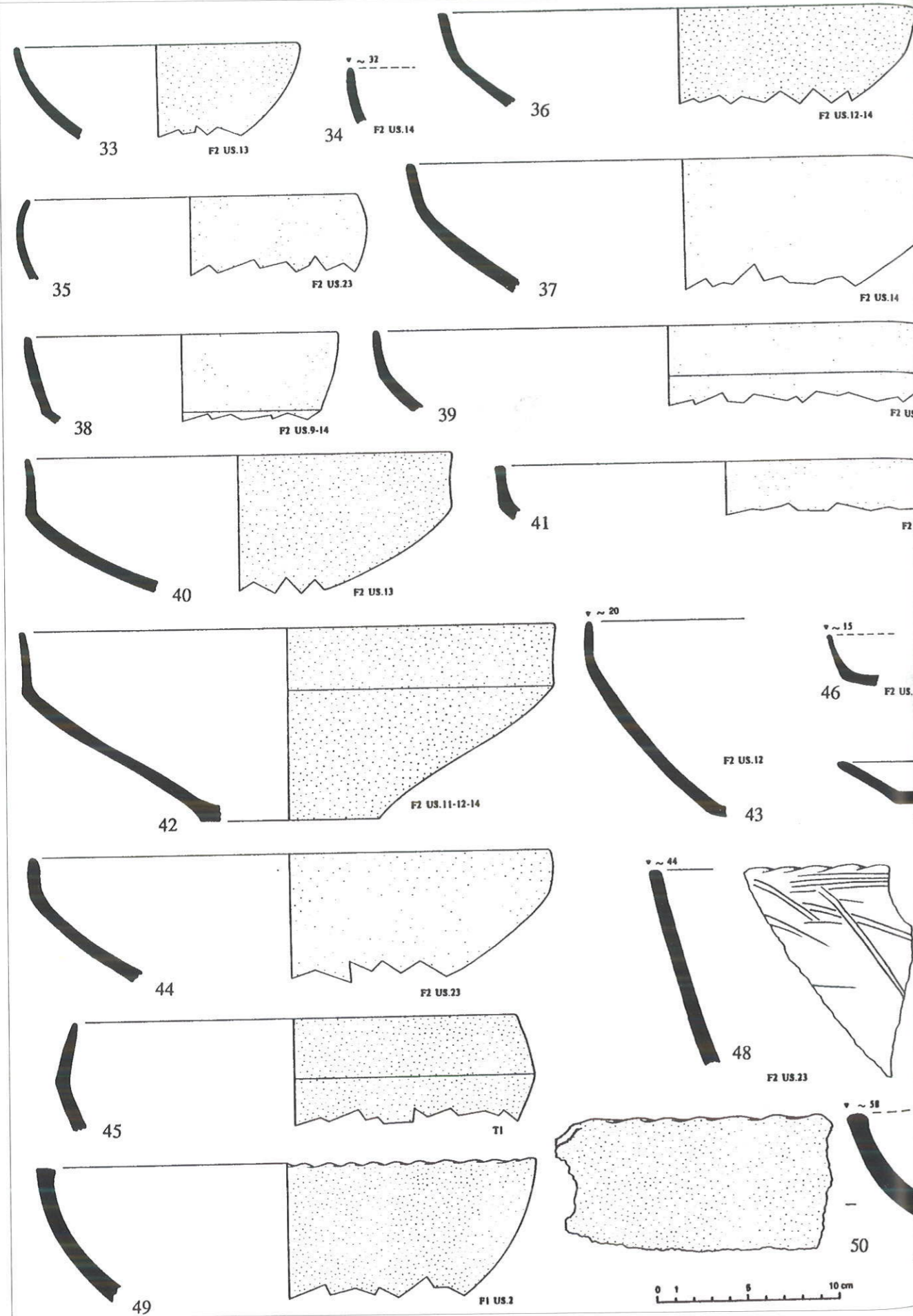


Fig. 14. La céramique : les formes ouvertes (dessins P. Rouzo, INRAP).

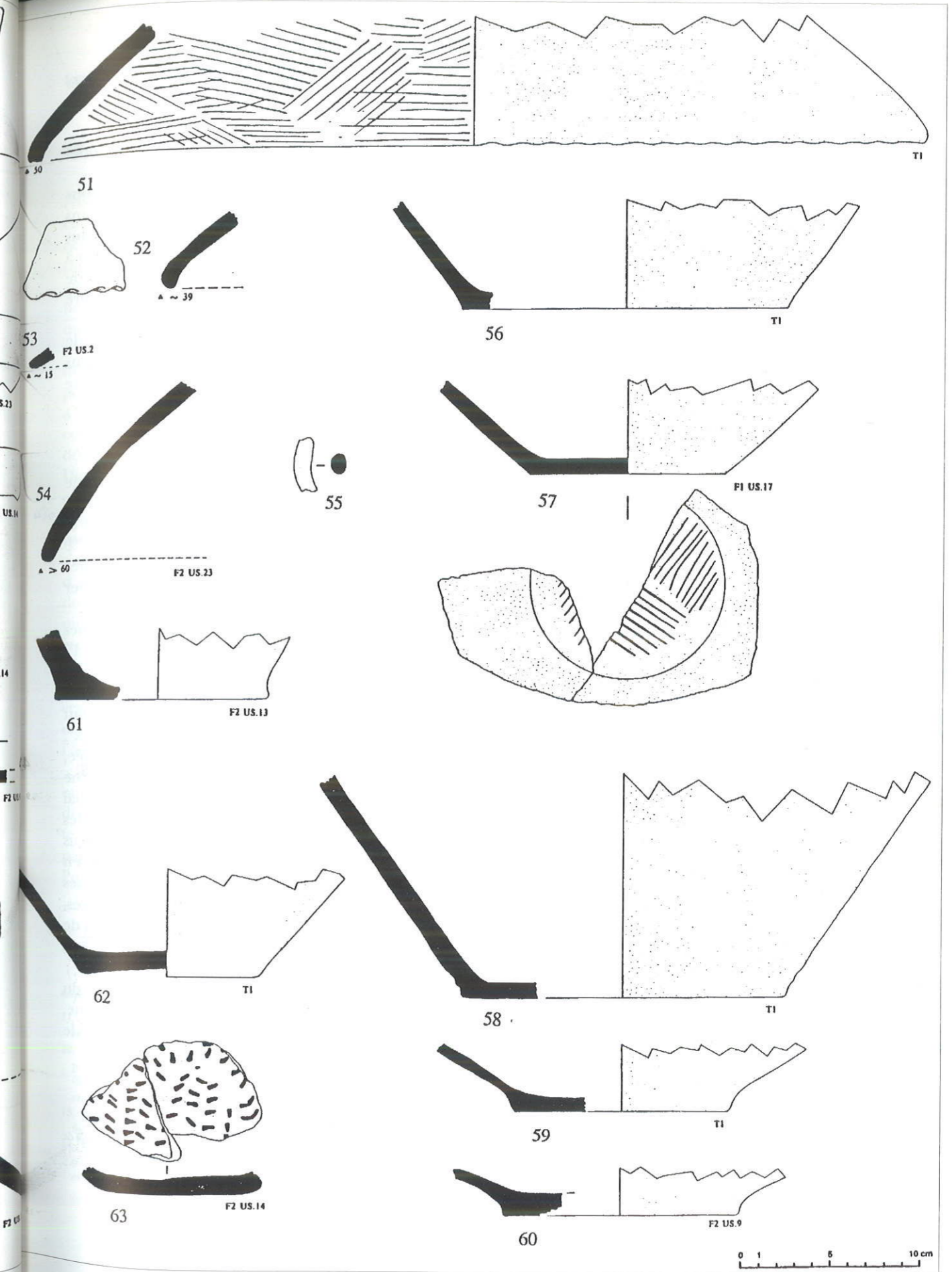


Fig. 15. La céramique : couvercles (?), fonds et autres fragments (dessins P. Rouzo, INRAP).

Fo
Fo
Tr:
To
9

D'autres formes ouvertes, peu différentes dans leur morphologie générale des jattes à profil arrondi, se distinguent essentiellement par des parois plus épaisses et de larges diamètres qui se répartissent entre 44 et 59 cm (fig. 14-49 et 50). Par analogie avec des formes connues pour l'époque moderne, on est tenté d'y voir des récipients "mélangeurs". Certains spécimens présentent sur la lèvre les mêmes impressions digitales que celles signalées précédemment.

Enfin, quatre écuelles tronconiques se répartissent également dans les groupes de fabrication 1 et 3 (fig. 15-51 à 54). Deux d'entre elles ont une leur lèvre aplatie par des impressions digitales.

Les fonds

Si la grande majorité des vases repose sur des assises planes, nous observons également la présence de quelques bases très légèrement débordantes, ombiliquées ou même, pour un seul exemplaire, d'un fond marqué d'incisions peu profondes (fig. 15-63).

Les adjonctions et les décors

Une unique anse a été répertoriée dans le groupe 4 : elle est formée d'un mince boudin d'argile d'un diamètre irrégulier oscillant autour de 1 cm (fig. 15-55).

La présence de décors sur les vases est plus fréquente puisqu'elle apparaît sur un minimum de 17,4 % des céramiques. Ce pourcentage correspond aux décors qui sont associés à une forme clairement identifiée. Il ne tient pas compte des 41 fragments de panses décorés qui n'ont pu, à l'issue du travail de remontage et de restauration du mobilier, être rapportés aux vases recensés.

Deux décors sont représentés en un seul exemplaire. Il s'agit d'abord d'un fragment de coupe basse du groupe 5 (pâte beige très fine), qui correspond vraisemblablement à la seule production exogène au site de Bergerac ; il présente un décor "ajouré" de petits damiers mis en relief par excision et disposé sur le haut de la panse (fig. 11-1). Un second récipient présente ce caractère d'unicité. Outre une série d'incisions allongées peu profondes et disposées en arêtes de poisson, qui décore la partie supérieure de ce pot,

on observe la présence de pastilles d'argile circulaires rapportées (fig. 12-20).

Sur les autres vases, à côté des incisions "classiques", plus ou moins larges et plus ou moins appuyées (fig. 11 et 12-12 et 18), la part belle (plus de 80 %) revient aux décors digités réalisés soit à même la lèvre des vases, soit par l'intermédiaire de cordons d'argile appliqués sur la partie supérieure des pots (fig. 11 à 13-10, 11, 19, 28 à 32).

Enfin, rappelons la présence, sous la forme de deux fragments jointifs découverts chacun dans une fosse, d'un vase dont la surface externe porte une couverture rouge sombre.

III. LE MOBILIER LITHIQUE¹⁰

Comme souvent sur des sites d'époque protohistorique, la fouille a livré un mobilier lithique non négligeable. La quantité d'éclats et d'outils découverts (au total 178 pièces dont 61 % en silex), peut une nouvelle fois nous interroger sur la qualité "résiduelle" de ce type de mobilier dans un contexte de l'âge du Fer.

A l'intérieur de la première fosse, 4 couches (sur un total de 11) ont permis de recueillir 12 éclats de silex et 1 foret obtenu à partir d'un éclat de silex. La fosse 2 a été plus riche : 9 couches sur 10 ont livré un total de 79 éclats bruts de silex (dont 2 brûlés), 9 éclats retouchés (grattoirs "latéraux", foret, éclat encoché et à retouche denticulée, percuteur...), 1 fragment de pointe de flèche traitée thermiquement, 1 fragment proximal d'éclat Levallois, 2 extrémités distales de grandes lames, 1 rognon de silex brûlé ainsi que 2 nucléus dont 1 discoïde. A cet inventaire du mobilier en silex, il faut ajouter des produits ou éclats lithiques (généralement en quartzite) parfois retouchés, qui se montent au total de 68, ainsi qu'un éclat de reprise de hache polie et un fragment de polissoir en grès ferrugineux.

D'après André Morala, si dans l'ensemble du mobilier quelques pièces datent du paléolithique, la période qui domine nettement est le Chalcolithique.

10. Mobilier inventorié et identifié par A. Morala (Musée National de Préhistoire des Eyzies).

IV. ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE

Considéré dans un premier temps comme un ensemble homogène, le mobilier de Bergerac comprend en réalité, dans un important lot de céramiques de l'âge du Fer, des éléments rattachables à l'âge du Bronze moyen (voire ancien)¹¹. C'est le cas notamment des jarres à bord rentrant horizontal (fig. 12-21 et 22), formes qui figurent dans des contextes du Bronze ancien et moyen du Centre-Ouest et d'Aquitaine¹². On doit aussi attribuer au Bronze moyen les deux vases portant un décor dont le caractère exceptionnel a été signalé auparavant : un tonnelet à bouton concave et à décor en arête de poisson (fig. 12-20), dont la forme est attestée dans la culture des Duffaits, et dont le décor rappelle le style de la culture du Noyer¹³ ; et une écuelle à décor de damier excisé (fig. 11-1), rattachable elle aussi vraisemblablement à la culture des Duffaits¹⁴. Il s'agit là des éléments les plus caractéristiques, mais d'autres vases moins significatifs pourraient sans doute être attribués à la même période. On notera que ces vases sont issus de la même couche archéologique (US 23), qui correspond au comblement initial de la fosse 2 ; les matériaux contenant ces céramiques ont donc vraisemblablement été prélevés dans un secteur occupé au Bronze moyen, peut-être même dès l'âge du Bronze ancien.

Exception faite de ces éléments anciens, quand on se met en quête de sites de référence dans le département de la Dordogne, on est rapidement tenu de faire le constat d'un vrai "désert", le seul parallèle possible étant à faire avec le site de Pourtem (commune de Montrem). Fouillé à la fin

des années 80, celui-ci est lui aussi marqué par la seule présence de deux fosses, qui ont livré 916 fragments de vases datés de l'extrême fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer¹⁵.

Dans cet ensemble, les pots à décors de cordons digités hérités de l'âge du Bronze, côtoient, comme à Bergerac, des coupes à bord déjeté¹⁶. En revanche, seules les fosses de Montrem ont livré quelques exemplaires évolués de vases bulbeux, typiques du Bronze Final IIIb¹⁷. Plus généralement, si des parentés sont décelables entre les céramiques de Bergerac et celle des contextes du Bronze final IIIb périgourdin, comme Castel - Réal, à Siorac¹⁸, ou la grotte de Rouffignac¹⁹, les éléments les plus caractéristiques de cette période, comme les jattes carénées à bord équerri, les vases en bulbe d'oignon, les lèvres facettées et les profils biconiques²⁰ font défaut à Bergerac. Inversement, les parallèles sont presque inexistantes avec les ensembles régionaux de la fin du 1^{er} âge du Fer (phase 2 du groupe Limousin - Périgourdin défini par J.-P. Mohen, correspondant à sa période IV de l'âge du Fer aquitain²¹). On note en particulier, dans le mobilier de Bergerac, l'absence de céramique graphitée et de vases à pieds creux hauts. La présence de tessons peints en rouge n'est pas significative, car ce type de finition, attesté régionalement en Périgord et dans le Centre-Ouest dans les contextes du Bronze final IIIb, est encore en usage au début du 2^e âge du Fer²².

Dans un cercle élargi, vers la moyenne vallée de la Garonne, d'une part, et vers le Centre-Ouest, d'autre part, les comparaisons sont possibles, mais limitées par la rareté des formes complètes et des décors à Bergerac. L'habitat de Sainte-Livrade, en Lot-et-Garonne, a livré un corpus céramique en partie comparable à celui de Bergerac : écuelles carénées à bord haut divergent ou droit²³, urnes

11. C'est à J. Gomez de Soto que nous devons d'avoir attiré notre attention sur ce point. Nous l'en remercions vivement.

12. Par exemple à La Palut (Gomez de Soto 1995, 98, pl. 53 n° 10 et pl. 55 n° 2 et 11), La Lède du Gup (Roussot-Larroque 1995, p. 520, vase n° 1, attribué au "Bronze ancien ou moyen d'Aquitaine"), ou encore à Saintes (Mornais & Pautreau 1999, 67).

13. Gomez de Soto 1980, fig. 18 n° 9, et fig. 34 ; Giraud 1989, p. 436 fig. 4 n° 8.

14. La Roque Saint-Christophe : Roussot-Larroque 1989, fig. 6 p. 410, n° 15 à 17 ; Bois-du-Roc : Gomez de Soto 1980, fig. 15 n° 26 et 27.

15. Chevillot *et al.* 1989.

16. Chevillot *et al.* 1989, fig. 12, p. 61 ; *ibid.*, fig. 8, n° 1, à rapprocher du vase de Bergerac fig. 15, 3.

17. Chevillot *et al.* 1989, fig. 4.

18. Chevillot 1981, pl. 128 et p. 83-84 ; *id.* 1991, pl. 10 n° 14.

19. Chevillot 1981, pl. 102 n° 1.

20. Chevillot 1981, 78, 80-81 ; *id.* 1991, pl. 10 n° 8, 10 à 13.

21. Mohen 1980, 152, 160 ; Chevillot 1981, 152.

22. Baigl 1999, 83.

23. Dautant *et al.* 1980 : "type 5", fig. 5, n° 25 à 29 ; Beyneix 1997, fig. 69, 13-17 ; à comparer aux vases de Bergerac, fig. 18, 36 à 44, 49.

à haut col divergent et lèvre amincie²⁴, écuellés à panse convexe et petit col évasé²⁵. D'abord placé à la charnière entre la phase ancienne et la phase moyenne du 1^{er} âge du Fer²⁶, puis dans la période I de l'âge du Fer aquitain²⁷, ce mobilier est aujourd'hui attribué au Bronze final IIIb²⁸.

En contexte funéraire cette fois, le mobilier de la nécropole de Lagravière à Fauillet (Lot-et-Garonne), qui a fait l'objet d'une monographie récente²⁹, présente quelques ressemblances avec celui de Bergerac : grand vase très ouvert à col divergent, doté d'un cordon digité à l'encolure³⁰ (sépulture 6), urnes à haut col divergent, écuellés carénés à bord droit ou faiblement rentrant, toutefois munies d'un petit pied annulaire³¹. Si ces dernières sont surtout présentes dans la dernière phase de la nécropole (assimilée à la "phase moyenne de l'âge du Fer"), le vase de la sépulture 6 appartient à la phase la plus ancienne, attribuée au Bronze Final IIIb par les auteurs.

Au sud de la Garonne, les rapprochements, qui restent ponctuels, renvoient surtout aux contextes des périodes I et II de l'âge du Fer aquitain défini par J.-P. Mohen. On citera par exemple quelques tumuli du Bassin d'Arcachon (urnes à col divergent de la sépulture 8 du Teich à Balanos, ou de la sépulture de Cudos³²). On trouve aussi des urnes à col divergent et lèvre amincie dans l'importante nécropole de Laglorieuse (Landes), dont la chronologie s'échelonne de la transition Bronze Final / 1^{er} âge du Fer au milieu du 1^{er} âge du Fer³³.

Dans le Centre-Ouest, quelques rapprochements sont possibles également avec les contextes du Bronze Final IIIb, d'une part, et ceux de la phase moyenne du 1^{er} âge du Fer, d'autre part. Dans les niveaux de la grotte du Quéroy (Charente) datés du Bronze final IIIb³⁴, les vases

ouverts munis d'un cordon digité à l'encolure côtoient des écuellés carénés à bord droit ou faiblement rentrant³⁵. Dans la même région, l'important lot céramique mis au jour dans l'habitat des Petits Clairons à Barbezieux³⁶ montre des ressemblances avec celui de Bergerac. Cet habitat est daté de la première moitié du VI^e siècle a.C., soit du Hallstatt D1 ou de la phase moyenne du 1^{er} âge du Fer de la chronologie continentale, équivalant à la période III de l'âge du Fer aquitain. On y trouve des jarres à col évasé³⁷ et des pots à large ouverture, col divergent et épaule décorée d'un cordon digité ; d'après les auteurs, ces derniers sont proches des formes du Bronze Final IIIb, mais s'en différencient par les digitations sur le bord, ainsi que par leur carène anguleuse, qui leur donne un profil bitronconique³⁸. Le site de Barbezieux a livré aussi des écuellés carénés à col légèrement infléchi, toutefois munies d'une petite lèvre éversée dont sont dépourvues les écuellés de Bergerac ; l'apparition de ce type remonte, selon J. Gomez de Soto et I. Kérouanton, au Hallstatt C³⁹. Un exemplaire de ce type d'écuelle, presque identique aux écuellés bergeracoises, figure dans la tombe d'Andone, à Villejoubert (Charente), en compagnie d'une épée hallstattienne, d'une hache en fer et d'un service à boisson en céramique ; cette sépulture est datée du Hallstatt C⁴⁰.

L'ensemble de ces données montre que, si le mobilier de Bergerac est marqué, comme à Montrem, par la persistance de quelques formes héritées du Bronze Final IIIb (en particulier les grands vases ouverts avec cordon digité à l'encolure, dont l'existence a pu se prolonger longtemps), on n'y trouve pas les types de vases vraiment caractéristiques de cette période dans le Périgord. D'autre part, les ressemblances avec les

24. Dautant *et al.* 1980 : par ex. fig. 3, n° 2 ; Beyneix 1997, fig. 68 n° 2, 5, 6.

25. Dautant *et al.* 1980 : "type 6", fig. 6, n° 30 à 32 ; Beyneix 1997, fig. 68, 1 à 3, 5 ; à rapprocher du vase de Bergerac fig. 15, 3.

26. Dautant *et al.* 1980, 160.

27. Mohen 1980, 143, 160.

28. Beyneix 1997, 63 et 78.

29. Beyneix *et al.* 1995.

30. Beyneix *et al.* 1995, fig. 5, n° 6.2.

31. Beyneix *et al.* 1995, types 6 et 7.

32. Mohen 1980, pl. 160 n° 4 ; pl. 163 n° 1.

33. Gellibert & Merlet 1997 (sépulture 64).

34. Gomez de Soto & Kérouanton 1992.

35. Gomez de Soto & Kérouanton 1992 : "type C22", par exemple : p. 365, vase 242 ; fig. 36, 16 ; fig. 42, 2 ; fig. 50, 7 ; "type B2", par exemple : fig. 40, 5-6.

36. Baigl 1999.

37. Baigl 1999 : "type C5", fig. 37, n° 27/68.

38. Baigl 1999 : "type C4", fig. 20 n° 31 ; fig. 26, n° 167 ; fig. 34, n° 27/3 et 27/4.

39. Baigl 1999 : types B4 à B6, p. 82, fig. 17 n° 6, 10-11 ; fig. 22, n° 56 à 58.

40. Debord *et al.* 2000.

céramiques des contextes datés de la "phase moyenne de l'âge du Fer" (correspondant approximativement à la période III de Mohen, ou au Hallstatt D1 en chronologie allemande) sont limitées. Le mobilier de Bergerac doit donc être rattaché à la phase ancienne du 1^{er} âge du Fer (Hallstatt C2, ou tout début du Hallstatt D1). En l'absence d'autres contextes de référence pour cette période, il est difficile de resserrer davantage la fourchette chronologique. On s'en tiendra donc à une datation large, le VII^e siècle a.C., pour cet ensemble de Bergerac.

BIBLIOGRAPHIE

- Baigl, J.-Ph. *et al.* (1999) : "Les Petits Clairons (Charente). Un établissement rural du premier Age du Fer", *Aquitania*, 16, 31-91.
- Balfet, H., M.-F. Fauvet Berthelot et S. Monzon (1983) : *Pour la normalisation de la description des poteries*, Paris.
- Beyneix, A. (1997) : *Les cultures de l'Age du Bronze en pays de Moyenne Garonne*, Montagnac.
- Beyneix, A., A. Dautant et Y. Marcadal (1995) : *Fauillet - Lagravière. Une nécropole à incinération protohistorique en Agenais*, Préhistoire Quercynoise Suppl. 1.
- Chevillot, Chr. (1981) : *La civilisation de la fin de l'âge du Bronze en Périgord*, Périgueux.
- (1991) : "Le Périgord, un terroir à la croisée des complexes atlantiques et nord-alpin", in : Coffyn & Chevillot, éd. 1991, 145-164.
- Chevillot, Chr., H. Moissat et J.-C. Moissat (1989) : "Fosses du début du 1^{er} Age du Fer au lieu-dit 'Pourtem' à Montanceix, commune de Montrem (Dordogne)", *Documents d'Archéologie Périgourdine (A.D.R.A.P.)*, 4, 45-64.
- Coffyn, A. et Chr. Chevillot, éd. (1991) : *L'Age du Bronze atlantique*, Périgueux.
- Dautant A., J.-Fr. Garnier et Y. Marcadal (1980) : "Un habitat du Premier Age du Fer à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne)", *BSPF*, 77/5, 152-160.
- Debord, A., J. Gomez de Soto et M. Sansilbano-Collilieux (2000) : "La tombe à épée et à hache du Premier Age du Fer à Villejoubert (Charente, France)", *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 30, 231-250.
- Dedet, B. et J.-M. Pène (1995) : "L'Arriasse à Vic-le-Fesq, Gard : un habitat du Premier Age du Fer et ses silos", *DAM*, 18, 79-94.
- Dedet, B. et M. Py (1975) : *Classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc Méditerranéen*, RAN Suppl. 4.

La découverte de l'important lot de céramiques de Bergerac suffirait à elle seule à justifier notre intervention sur le terrain, en raison de la rareté des vestiges de cette période et de notre méconnaissance du 1^{er} âge du Fer dans la région. Ceci dit, on ne pourra bien sûr que regretter d'avoir reproduit (bien involontairement...) le schéma de la fouille de Montrem, et de n'avoir pu, pour la seconde fois, appréhender le cadre de vie des utilisateurs de ce mobilier, leur habitat et le milieu naturel à l'intérieur duquel ils évoluaient. Il est probable que cet habitat est à rechercher plus au nord, à quelques dizaines de mètres de distance, sur le rebord du plateau qui domine la plaine de Bergerac et la Dordogne... Ne doutons pas que la prochaine opération sera la bonne !

- Gomez de Soto, J. (1980) : *Les cultures de l'Age du Bronze dans le bassin de la Charente*, Périgueux.
- (1995) : "Le Bronze moyen en Occident. La culture des Duffaits et la civilisation des tumulus", *L'Age du Bronze en France*, 5, Paris.
- Gomez de Soto, J. et I. Kérouanton (1992) : "La grotte du Quéroy à Chazelle (Charente). Le Bronze final IIIb", *BSPF*, 88/10-12, 341-392.
- Gellibert, B. et J.-Cl. Merlet (1997) : "Laglorieuse. Mouliot", in : *Bilan scientifique de la Région Aquitaine*, DRAC Aquitaine, 61-62.
- Giraud, J.-P. (1989) : "L'Age du Bronze moyen en Quercy", in : *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale, Actes du 11^e congrès national des sociétés savantes (Strasbourg, 1988)*, Paris, 429-442.
- Mordant, Cl. et O. Gaiffe, éd. (1995) : *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe, Actes du 17^e congrès national des sociétés savantes (Clermont-Ferrand, 1992)*, Paris.
- Mornais P. et J.-P. Pautreau (1999) : "Une fosse du Bronze ancien à Saintes (Charente-Maritime)", *BSPF*, 96/1, 63-70.
- Mohen, J.-P. (1980) : "L'Age du Fer en Aquitaine", *Mémoires de la SPF*, 14, Paris.
- Roussot-Larroque, J. (1989) : "Le bronze moyen d'Aquitaine et la culture des tumulus", in : *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale, Actes du 11^e congrès national des sociétés savantes (Strasbourg, 1988)*, Paris, 393-427.
- (1995) : "Le Bronze ancien dans le sud-ouest de la France", in : Mordant & Gaiffe, éd. 1995, 509-526.
- Texier, J.-P. (1994) : *Contournement sud de Bergerac : observations pédo-géologiques*, Institut du Quaternaire, Université de Bordeaux I.